C0327

1 JOUR

ACCESSION, BAIL RÉEL SOLIDAIRE, VENTE HLM ET COPROPRIÉTÉS BAIL RÉEL SOLIDAIRE

LES FONDAMENTAUX POUR COMPRENDRE LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

PUBLIC

Tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation souhaitant s'acculturer à ce sujet.

OBJECTIFS

› se repérer dans le cadre réglementaire général des organismes de foncier solidaire
› identifier les opérations visées par les opérations en BRS
› définir les droits et obligations des parties
› identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Les organismes de foncier solidaire (OFS) créés par la loi ALUR de 2014 ont pour objet d'acquérir et de gérer des terrains, bâtis ou non, en vue de réaliser des logements et des équipements collectifs, destinés à la location ou à l'accession à la propriété, à usage d'habitation principale.

Il s'agit d'organismes à but non lucratif, agréés par le préfet de région. L'OFS constitue un nouvel acteur du foncier dont l'objet est de constituer un parc pérenne d'accession à la propriété à destination des ménages modestes, sous plafond de ressources et de prix de vente. Les dispositions réglementaires relatives à l'application de ce dispositif ont été précisées par différents textes ces dernières années et notamment les conditions du partenariat des organismes Hlm avec les OFS en vue de réaliser des opérations en Bail Réel Solidaire (BRS), ou d'agrément direct en tant que tel.

CONTENU

Introduction
› les origines du modèle
› les grands principes d'action des OFS et du BRS

Le cadre légal et réglementaire des organismes de foncier solidaire et du bail réel solidaire
› les fondamentaux

Le développement du modèle
› le panorama des initiatives menées en France
› les différents terrains d'application : accession en secteur tendu, immeubles anciens dégradés et/ou de territoire détendu, vente Hlm…

Le modèle économique d'une opération en BRS dans le neuf
› principaux éléments à retenir

Le positionnement du BRS dans les marchés locaux du logement
› le positionnement marché
› la perception du produit BRS par les ménages

Les principes du modèle économique de l'OFS
› l'interdépendance du montage en BRS et du modèle économique de l'OFS
› les grands enjeux du modèle économique.

ANIMATION

Frédéric RAGUENEAU ou Géraldine CHALENCON ou Simon GOUDIARD ou Guillaume PAVAGEAU, Consultants spécialisés en montage d'opérations en BRS.

DATES CLASSE VIRTUELLE

30 janvier 2024
21 mars 2024
27 juin 2024
26 septembre 2024
10 décembre 2024

PRIX NET : 815 EUROS - 7 h de formation
Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. **anne.de-poulpiquet@afpols.fr**
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. ***referenthandicap@afpols.fr***